

<b>Zeitschrift:</b>	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
<b>Herausgeber:</b>	Société suisse des traditions populaires
<b>Band:</b>	37 (1947)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Le chien dans les expressions patoises de La Roche
<b>Autor:</b>	Brodard, F.-X.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1005790">https://doi.org/10.5169/seals-1005790</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Le chien dans les expressions patoises de La Roche.

Par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac.

Chose curieuse, alors que le chien jouit d'une si bonne réputation en français où il est appelé l'ami de l'homme, il a assez facilement l'air un peu méprisé en patois. On dit: *mèpriji kəmin on tsin* méprisé comme un chien. Sans doute, on admet que le chien est le seul animal qui n'ait pas quitté l'homme après la chute originelle, mais on n'a pas l'air de lui en savoir gré. Alors qu'avec le chat, les poules, les vaches et le cheval, on parle patois, sauf pour donner les commandements qui s'expriment en un allemand de qualité douteuse, on parle en français avec le chien et on lui commande sur un ton bien plus sec qu'au cheval et à la vache.

Les expressions où il est question du chien, ne sont guère flatteuses pour lui. Son nom même a un sens péjoratif. *On tsin*, un chien, c'est un homme d'inconduite. Le dernier degré de l'impudence est de *n'avè på mé dè vèrgonyə tchyè on tsin chin kuva* n'avoir pas plus de retenue qu'un chien sans queue. On dit: *On tsin dè mihyi* un chien de métier (un «fichu» métier); *on tsin dè trø* un «sacré» bout de chemin, etc. Quand il fait un temps épouvantable, on dit qu' *on tséthèri på fro on tsin du on n'othô* on ne chasserait pas un chien d'une cuisine.

*Mô l'alèvå kəmin on tsin*, mal élevé comme un chien, dit-on de quelqu'un qui n'a aucune éducation. A qui vous reproche de n'être jamais venu le voir, alors qu'il ne vous a jamais invité, on répond: *Chu på kəmin lè tsin dè mənèthrê, m'invito på m mo:* je ne suis pas comme les chiens de méné triers, je ne m'invite pas moi-même. Allusion au fait que le chien du méné-trier suivait son maître partout . . . sans y être invité.

On sait ce que signifie *îthra rèchü kəmin on tsin din on djyu dè giyè*, être reçu comme un chien dans un jeu de quilles. Ce n'est pas précisément une réception chaleureuse . . .

Quant à l'expression *férə lè tsin*, elle signifie au sens littéral vomir et au sens figuré «en avoir plein le dos».

Celui qui sert de bouc émissaire, et sur qui l'on fait retomber tous les torts, se plaindra sans doute en ces termes: *m'an fotu lè tsin dèchu*: ils m'ont f... les chiens dessus, c.-à-d. ils m'ont mis tous les torts sur le dos. Peut-être même se plaindra-t-il d'être méprisé comme un chien, *mèpriji kəmin on tsin*.

Quelqu'un est-il avaricieux? On dit: *èthètsè på chon tsin avu di chouchçchè*, il n'attache pas son chien avec des saucisses.

Quand quelqu'un doit à tout le monde, on dit qu'il doit à chien et chat: *i dè a tsin è a tsa*.

Mais il ne fait pas bon *îthra kəmin tsin è tsa*, être comme chien et chat, toujours en bisbille.

Il ne fait pas bon non plus rencontrer un homme mal tourné, comme un chien de plomb, *mô vərî kəmin on tsin dè pyon*.

On connaît les jurons *Non dè tsin*: nom de chien, *Kré non dè tsin*: cré nom de chien, *non dè ti lè tsin*: nom de tous les chiens.

Plusieurs proverbes parlent du chien :

*Din tötè lè famiyè li a on tsin*: Dans toutes les familles il y a un chien, c.-à-d. un membre qui ne fait pas bien.

*On tsin vouêtè bin on èvètchyè*: Un chien regarde bien un évêque. C'est la réponse que l'on fait à quelqu'un qui proteste parce qu'on le regarde trop attentivement.

*Lè tsin chè konyəchon ti intrè lâ*: les chiens se connaissent tous entre eux (les voyous se connaissent).

*Ti lè tsin pâyon på la märka*: tous les «chiens» ne paient pas la «marque», le permis. Chien est pris ici au figuré.

*La bocha d'on fôu è lô ku d'on tsin chè vèyon kan on vâ*: la bourse d'un fou et le cul d'un chien, on les voit quand on veut, dit-on à qui montre en public le contenu de son gousset.

### Notes de folklore fribourgeois.

Par F.X. Brodard, Estavayer-le-Lac.

#### *Le pain bénit.*

On connaît le pain bénit, l'eulogie des premiers siècles chrétiens, continuée jusqu'à uotre époque. Dans les premiers siècles, ceux qui ne communiaient pas réellement au Corps et au Sang du Christ, parce qu'ils s'en trouvaient indignes ou parce qu'ils n'étaient pas à jeûn, recevaient un morceau de pain simplement bénit et non consacré.

Dans nos paroisses catholiques du canton de Fribourg, cette coutume a subsisté pour les dimanches et fêtes<sup>1</sup>). Chaque famille fournit ce pain à tour de rôle. Un dimanche à l'avance, elle est avertie que son tour est arrivé. Celui qui a fourni le pain bénit en apporte le *gujinyon* (le croûton, au voisin qui doit fournir le pain, le dimanche suivant). Il y ajoute quelques morceaux de pain bénit, le tout attaché dans une serviette. C'est *pachq lô*

<sup>1</sup> Durant la guerre 1914—18, bien des paroisses ont supprimé la belle coutume du pain bénit. Certaines l'ont reprise. Il en a été de même durant cette guerre. A La Roche, actuellement, c'est la paroisse qui paie chaque dimanche le pain bénit: on a adopté cette solution plutôt que de le supprimer. Mais il est clair que la coutume de l'offrir à tour de rôle était plus belle. Encore une coutume qui a évolué. Elle a même failli disparaître.